

Inscription scolaire rentrée 2026

 **Pour les enfants qui rentrent à l'école maternelle**

 **Pour les enfants nouvellement arrivés dans la commune**

**Vous pouvez vous adresser à l'école.
Les inscriptions débuteront le lundi 23 mars 2026.
Prendre rendez-vous au 03 22 30 46 69.**

Merci de présenter le livret de famille, le carnet de santé, le document dûment complété disponible sur le site de Bouvaincourt sur Bresle ou à la mairie ainsi que le certificat d'inscription délivré par la Mairie.

Une fois que l'inscription est validée (vérification de la complétude des dossiers avec les pièces nécessaires, accord de la commission pour les dérogations...) un **certificat d'inscription** est délivré par la mairie pour être présenté à la direction de l'école pour l'admission de l'enfant..

Pièces justificatives à fournir pour une inscription scolaire :

A fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- * Photocopie du livret de famille complet (parents et enfants) ou à défaut l'acte de naissance de l'enfant avec filiation (pour les actes étrangers : traduction en français)
- * Photocopie du justificatif de domicile : loyer /gaz/électricité/eau/assurance habitation de moins de 3 mois

En fonction de la situation familiale :

- * Photocopie du dernier jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.
- * A défaut, pièce d'identité des 2 parents, attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.